



Pôle Stratégie Urbaine et
Rayonnement
Patrimonial

Direction Urbanisme -
Foncier



PLAN LOCAL D'URBANISME DE LIBOURNE



6.1

Annexes

Recueil des servitudes d'utilité publique

PLU approuvé le 15 décembre 2016

Mise en compatibilité du PLU approuvée le 14/12/2017

1^{ère} modification simplifiée du PLU approuvée le 20/02/2020

Révisions à objet unique n°2, 4, 5 et 6 approuvées le 1^{er}/06/2021

1^{ère} modification du PLU approuvée le 24 mars 2022

Envoyé en préfecture le 31/03/2022
Reçu en préfecture le 31/03/2022
Affiché le 
ID : 033-200070092-20220324-2022_03_034-DE

TABLEAU DES SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

Code	Nom officiel de la servitude	Acte officiel instituant la servitude	Service responsable de la servitude
AC1	Servitude de protection des monuments historiques	Loi du 31/12/1913	UDAP Architecte des Bâtiments de France
	Chapelle de Condat	M.H. Inscrit le 24 décembre 1925	54 rue Magendie CS 41006 33081 BORDEAUX Cedex
	Ancien couvent de Cordeliers (vestiges de l'église) 37 rue Jean-Jacques Rousseau à Libourne	M.H. Inscrit le 28 décembre 1984	D.R.A.C. 54 rue Magendie CS 41006 33081 BORDEAUX Cedex
	Hôtel de Ville de Libourne	M.H. Classé le 9 septembre 1908	
	Porte du Port de Libourne (Tour du Grand Port, porte du Port et Tour du Guet)	M.H. Classé le 4 mai 1921 et le 26 avril 1935	
	Château du Pintey à Libourne : Façades et toitures, portail d'entrée, pièce intérieure avec lambris et cheminée, pigeonnier	M.H. Inscrit le 28 août 1974	
	7 rue du Président Carnot : tourelle d'escalier	M.H. Classé le 7 décembre 1936	
	Synagogue de Libourne	M.H. Inscrit le 1 ^{er} septembre 1995	

Code	Nom officiel de la servitude	Acte officiel instituant la servitude	Service de la servitude
AC1 (suite)	Servitude de protection des monuments historiques Château de Sales à Libourne en totalité, façades et toitures des communs de l'avant cour, allée d'accès, pièces d'eau et jardins en partie à Libourne et autre partie à La Lande de Pomerol. Eglise Saint Jean de Libourne Chapelle Saint Nicolas et vestiges de l'ancien prieuré attenant, à Génissac Autel majeur de l'Eglise Saint Jean Monument aux Morts de la guerre 1914-1918 (inscrit en totalité) Ancienne école de Gendarmerie (ESOG) aussi nommée caserne Lamarque de Libourne, en totalité (grille d'entrée, pavillons d'entrée et bâtiments latéraux, l'aile Est dite des soldats, l'aile Ouest et le manège, le pavillon des officiers et la cour intérieure Modification des périmètres de protection des monuments historiques de la Caserne Lamarque et du Château du Pintey	Loi du 31/12/1913 M.H. Inscrit le 19 décembre 1996 M.H. Inscrit le 9 mai 1997 M.H. Inscrit le 3 mai 2001 M.H. Inscrit le 31 juillet 2015 M.H. Inscrit le 21 octobre 2014 M.H. Inscrit le 7 mars 2013 Arrêté préfectoral du 7 juillet 2016	UDAP Architecte des Bâtiments de France 54 rue Magendie CS 41006 33081 BORDEAUX Cedex D.R.A.C. 54 rue Magendie CS 41006 33081 BORDEAUX Cedex

Code	Nom officiel de la servitude	Acte officiel instituant la servitude	Service servitude
AC2	<p>Servitude de protection des sites et monuments naturels</p> <p>Place Abel Surchamp composée du sol de la Place et des bâtiments l'entourant</p> <p>Ensemble urbain formé par les quartiers anciens :</p> <p>L'intersection côté Sud du quai Souchet avec le côté Est du quai du Général d'Amade</p> <p>Le côté Sud du quai Souchet, le côté Ouest de la rue Victor Hugo</p> <p>Le côté Ouest de la Place Abel Surchamp (non comprise)</p> <p>Le côté Nord de la rue Jules Ferry</p> <p>Les côtés Est et Nord de la Place du Maréchal de Lattre de Tassigny</p>	<p>Article 17 de la loi du 02/05/1930</p> <p>Modifiée</p> <p>Site Inscrit le 30 novembre 1973</p> <p>Site Inscrit le 30 décembre 1977</p>	<p>UDAP Architecte des Bâtiments de France</p> <p>54 rue Magendie CS 41006 33081 BORDEAUX Cedex</p> <p>D.R.A.C. 54 rue Magendie CS 41006 33081 BORDEAUX Cedex</p>

Code	Nom officiel de la servitude	Acte officiel instituant la servitude	Service de la servitude
AS1	<p>Servitudes attachées à la protection des eaux potables et minérales</p> <p>Forage « Rue des Bordes » avec périmètres de protection immédiate, rapprochée et rapprochée disjoint – parcelle n°194- section BN</p> <p>Forage « Ballastière » avec périmètres de protection immédiate et éloignée – parcelle n°79- section AD</p> <p>Forage « Gueyrosse 4 » avec périmètre de protection immédiate – parcelle n°248- section AP</p>	<p>Art. L.20 du Code de la Santé Publique</p> <p>Arrêté préfectorale du 27 décembre 2018</p> <p>Arrêté préfectorale du 27 décembre 2018</p> <p>Arrêté préfectorale du 27 décembre 2018</p>	<p>Délégation Territoriale de la Gironde Agence Régionale de Santé Aquitaine Pôle Santé Environnementale 103 bis rue de Belleville – 33062 BORDEAUX Cedex</p> <p>DDTM de la Gironde Service Eau Nature BORDEAUX Cedex</p>

Code	Nom officiel de la servitude	Acte officiel instituant la servitude	Service responsable de la servitude
A4	<p>Servitudes relatives au passage des engins d'entretien sur les berges et dans le lit des cours d'eau</p> <p>Ruisseau Le Tailhas (ou Pontet)</p>	<p>Articles 100 et 101 du Code Rural.</p> <p>Décret n°59-96 du 07/01/1959</p> <p>Arrêté préfectorale du 12 octobre 1988</p>	<p>DDTM / SAFDR + DDTM / SEN Cité Administrative BP 90 Rue Jules Ferry 33090 BORDEAUX Cedex</p>

Code	Nom officiel de la servitude	Acte officiel instituant la servitude	Service responsable de la servitude
EL3	<p>Servitudes de halage et de marchepied</p> <p>Marchepied le long de la Dordogne</p> <p>Marchepied le long de l'Isle</p>	<p>Article L.2131-2 et L.2132-16 du Code des Propriétés des Personnes Publiques</p>	<p>DDTM / SML 5 quai du Capitaine Allègre BP 90142 33311 ARCACHON Cedex Service Navigation Libourne 61 rue des Girondins 33500 LIBOURNE</p>

Code	Nom officiel de la servitude	Acte officiel instituant la servitude	Service servitude
EL11	Servitudes relatives aux interdictions d'accès grevant les propriétés limitrophes des routes express et déviations d'agglomérations RN89 de Artigues près Bordeaux à Libourne	Articles 4 et 5 de la loi n°69-7 du 3 janvier 1969 Décret du 27 novembre 1980 Décret du 18 décembre 1987	D.I.R.A. 19 allée des Pins 33073 BORDEAUX Cedex

Code	Nom officiel de la servitude	Acte officiel instituant la servitude	Service de la servitude
I3	<p>Servitudes relatives à l'établissement des canalisations de transport et de distribution de gaz</p> <p>Canalisation LACQ/LANGON/AMBES et Déviations</p>	<p>Article 35 de la loi n°46-628 du 08/04/1946 modifié</p> <p>Article 25 du décret n°64-481 du 23/01/1964</p>	<p>Transport et Infrastructures Gaz de France Z.A. Caminasse 1 rue des Frères Lumière 33130 BEGLES</p>

Code	Nom officiel de la servitude	Acte officiel instituant la servitude	Service responsable de la servitude
I4	<p>Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques</p> <p>Réseau de distribution MT (la basse tension n'est pas représentée graphiquement mais elle est également soumise à servitude)</p> <p>Poste HT sous-station SNCF de Pomerol</p> <p>Ligne SNCF à 90KV Moulinotte/Pomerol</p> <p>90KV Bessanges/Pomerol dérivation de Coutras</p>	<p>Article 12 modifié de la loi du 15/06/1906</p> <p>Article 298 de la loi de Finances du 13/07/1925</p>	<p>RTE – Centre DI TOULOUSE Service Concertation Environnement Tiers 82 chemin des Courses BP 13731 31037 TOULOUSE Cedex 01</p>

Code	Nom officiel de la servitude	Acte officiel instituant la servitude	Service responsable de la servitude
INT1	<p>Servitudes relatives aux Cimetières</p> <p>Extension de cimetières et nouveaux cimetières Hors Agglomération</p>	<p>Articles L.2223-1 et L.2223-5 du Code Général des Collectivités Territoriales</p>	<p>Préfecture – Direction Admin Générale 33000 BORDEAUX</p>

Code	Nom officiel de la servitude	Acte officiel instituant la servitude	Service responsable de la servitude
PM1	<p>Servitudes relatives aux risques naturels Plans de Prévention des Risques Naturels Prévisibles</p> <p>Vallées de la Dordogne et de l'Isle PPR Inondation du Secteur du Libournais</p>	<p>Articles L.562-1 et L.569-9 du Code de l'Environnement</p> <p>Décret 95-1089 du 5 octobre 1995</p>	<p>DDTM / SRGC Cité Administrative BP 90 Rue Jules Ferry 33090 BORDEAUX Cedex</p>

Code	Nom officiel de la servitude	Acte officiel instituant la servitude	Service responsable de la servitude
PT2	<p>Servitudes de protection des centres radioélectriques d'émission et de réception contre les obstacles</p> <p>Faisceau hertzien du centre radioélectrique de ST SULPICE & CAMEYRAC au centre radioélectrique de ST PHILIPPE D'AIGUILLE</p>	<p>Articles L.54 à L.56 et R.21 à R.26 du Code des Postes et Télécommunications</p> <p>Décret du 13 septembre 2012</p>	<p>TDF Toulouse 24 chemin de la Cépière BP63594 31035 TOULOUSE Cedex 1</p>

Code	Nom officiel de la servitude	Acte officiel instituant la servitude	Servitude
PT3	Servitudes attachées aux réseaux de télécommunications Câbles régionaux n°33410, 33427, 33342 et 33422	Article L.48 (alinéa 2) du Code des Postes et Télécommunications	France Télécom Direction Opérationnelle de Bordeaux

Code	Nom officiel de la servitude	Acte officiel instituant la servitude	Service responsable de la servitude
T1	Servitudes sur la police des chemins de fer et de visibilité sur les voies publiques Ligne Paris/Bordeaux Ligne Libourne/Le Buisson	Loi du 15/07/1845 Article 6 du décret du 30/10/1935 modifié	SNCF Secteur Bordeaux – DTI SO 25 rue Chinchauvaud 87065 LIMOGES